

Le Burundi s'engage à limiter les dégâts des catastrophes naturelles

@rib News, 13/10/2018 – Source Xinhua Burundi : le ministre de la Sécurité publique et de la Gestion des catastrophes s'engage à juguler les catastrophes naturelles Le ministre burundais de la Sécurité publique et de la Gestion des catastrophes, Allain Guillaume Bunyoni, a affirmé vendredi que la dégradation de l'environnement et les changements climatiques sont à l'origine de 90% des catastrophes naturelles observées au Burundi et qu'il va leur mener un combat sans merci.

"D'après les études menées, 90% des catastrophes observées au Burundi résultent des facteurs liés à la dégradation de l'environnement et aux changements climatiques", a noté le ministre. Il a ajouté que ces catastrophes ont un impact sur le produit intérieur brut (PIB) du pays tout en soulignant que le pays dispose pourtant des instruments juridiques qui pourraient limiter les dégâts de ces catastrophes. C'est dans ce sens qu'il s'est engagé à mettre en application ces instruments que sont les codes de l'environnement, de l'eau, des forêts et le code minier. "La réduction des pertes économiques consistera donc en la mise en application de ces textes et à cet effet, le ministère de la Sécurité publique et de la Gestion des catastrophes se charge de coordonner tous les intervenants impliqués dans ce domaine afin de promouvoir une évolution de changement d'attitude et de comportement face aux questions liées à l'environnement et à l'adaptation aux changements climatiques", a souligné M. Bunyoni.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});